

# FORMATION ANIMATEURS OIGNON KOROGHO

16-20 septembre 2014

## MODULE 1 LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (CEP)

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS

## 1- Les activités préliminaires

- ***1.1- Informations/sensibilisation***
- Elle est une étape incontournable dans le processus de formation des producteurs et a pour objectif principal d'acquérir l'adhésion et l'appui permanent de personnes ressources locales pour la mise en œuvre des activités de la formation.
- Cette étape est faite en collaboration avec l'équipe de RONGEAD/CHIGATA: définir les périmètres et OP d'intervention, échanges avec ANADER et autre,...

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- **Public cible**
- L'information/sensibilisation se fait auprès des producteurs agricoles, de personnes ou de partenaires potentiels de la localité. Des contacts formels sont noués avec tous les partenaires engagés dans les diverses formes d'encadrement technique des producteurs pour identifier leurs rôles potentiels, les intérêts et la disponibilité de chacun d'entre eux.
- L'information/sensibilisation est dirigée principalement vers :
  - ✓ les organisations professionnelles des producteurs;

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- ✓ les autorités administratives provinciales, communales ou départementales;
- ✓ les autorités villageoises, coutumières, religieuses ou politiques, et personnes influentes;
- ✓ les responsables des structures techniques d'encadrement publiques ou privées;
- ✓ les partenaires de la recherche et du développement (la recherche, les projets de développement, ONG, etc.) présents dans la localité.

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- **Matériel nécessaire**
- Blocs notes ;
- Papier Padex ;
- Petit cahier pour suivi du CEP
- Stylos, marqueurs.
- Matériel et intrants pour entretien des cultures, traitements neem, etc

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

## *1.2. Choix du site (qui arbitra le champ école)*

- Le choix des sites qui abriteront les formations doit se faire si possible 3 mois avant la réalisation de la formation.
- Ce choix devrait se faire de façon participative avec les OP, en consultant les personnes ressources locales et en prospectant plusieurs sites, éventuellement représentatifs des problèmes de la zone. Le facilitateur peut être associé au choix des sites.
- Le site choisi pour abriter les CEP doit être :
  - suffisamment représentatif des contraintes de production de la zone
  - sécurisé si possible (éventuels conflits fonciers, dégâts d'animaux, inondation, sources d'infestation, etc.)
  - d'accessibilité facile.

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

## 2- La mise en place d'un CEP

- La mise en place et la bonne gestion du champ école repose sur une démarche méthodologique qui comporte les points essentiels suivants :
- **2.1. La sélection des participants**
- Pour être efficace, le groupe de participants ne doit pas dépasser 25 producteurs. En principe l'adhésion au groupe se fait sur la base du volontariat. Il est très important de constituer les CEP en fonction des zones d'origine des participants et des intérêts de ceux-ci. Les critères de sélection sont spécifiques à la localité ou à la zone. De préférence, retenir des candidats issus de la même organisation de producteurs. Les femmes productrices sont encouragées à participer à la formation. Dans tous les cas, la sélection ne devrait être faite ni par l'agent de terrain, ni par les leaders locaux ou notables de village.
- Les critères généraux suivants peuvent servir de guide pour la constitution des groupes de formation :
  - ✓ Etre producteur de la culture concernée;
  - ✓ Etre volontaire ;
  - ✓ S'engager et être en mesure de participer régulièrement aux sessions de formation;
  - ✓ Accepter de diffuser les connaissances acquises auprès d'autres producteurs.
- Pour des considérations générales, la priorité sera donnée aux :
  - ✓ Femmes (si elles font partie des adhérents) ;
  - ✓ Leaders d'opinion des communautés villageoises ou des organisations des producteurs.

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- **2.2. le Choix de la parcelle**
- Le choix de la parcelle de formation est une étape très importante qui doit être réalisée si possible 6 mois avant, et dernier délai 1 mois avant le début du calendrier cultural.
- La parcelle peut être mise à disposition par le chef de village ou une autre autorité ou par des producteurs participant à la formation.
- Critères de choix
  - site suffisamment représentatif des problèmes de la zone : historique, type de sol, système de cultures mis en place
  - accessibilité
  - système irrigation et drainage: éviter d'utiliser une source d'eau polluée
  - végétation alentour: éviter présence de galerie forestière, source d'infestation par les rongeurs
  - statut foncier (éviter éventuel conflit, conclure un accord écrit précisant les conditions de mise à disposition de la parcelle)

# Le choix de la parcelle (suite)

- Superficie de la parcelle CEP
- Cultures maraichères : +/-300 m<sup>2</sup> : il faut calculer le rendement donc la surface doit être bien connue, à répartir entre pratique améliorée et pratique traditionnelle ('paysanne')
- Il est essentiel que le facilitateur veille à ce que la parcelles champ école et ceux des producteurs présentent entre elles les mêmes caractéristiques : ensoleillement, présence d'arbres, types de sols, humidité, irrigation etc... pour ne pas fausser les comparaisons entre champ de démonstration et champs des producteurs
- Dispositions pratiques: Prendre à l'avance toutes dispositions pratiques nécessaires pour faciliter la formation.
- Par exemple :
  - préparer le compost pendant la saison des pluies ou rechercher fumure organique bien décomposée;
  - Quantifier les intrants nécessaires à la réalisation des activités

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- *Pourquoi repartir le CEP en pratique Paysanne et pratique améliorée*
- L'objectif de cette pratique (études de gestion des cultures) est de donner aux participants à travers la méthode du CEP, des connaissances pratiques sur la production améliorée, mais aussi de démontrer les avantages comparatifs de la pratique améliorée par rapport aux PP.
- Ainsi la culture ou les cultures choisies sont conduites suivant les deux modes de production (P améliorée et PP).
- a-Itinéraire technique basé sur les pratiques paysannes (**PP**)
- Les itinéraires techniques basés sur les pratiques paysannes varient d'une zone à une autre et même d'un producteur à un autre à l'intérieur d'une zone. Pour les besoins du CEP, un itinéraire technique PP est élaboré sur la base des résultats de l'enquête de base (première animation) . Cet itinéraire doit être représentatif des pratiques paysannes dans la zone et est validé par le groupe de participants au CEP. Dans la pratique, pour éviter l'influence des pratiques PA sur les PP, on commence toujours à conduire les opérations sur les parcelles PP **avant** celles sur les parcelles PA.

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

## *2.3. Définir le contenu de la formation*

- Il s'agit, à travers des méthodes participatives (focus groups), des enquêtes semi-structurées et des observations, de répertorier les difficultés diverses rencontrées par les producteurs pour trouver des objectifs communs et des orientations partagées pour la formation et aussi de dresser l'IT pratique paysanne
- Cette enquêtes de base peut porter sur les paramètres suivants :
- La provenance des semences , les pratiques culturelles, les statuts et superficies des parcelles exploitées, les Techniques et pratiques de production de la fumure organique, le niveau d'instruction, le niveau d'équipement, les rendements de la culture concernée et des principales cultures pratiquées, les sources de revenus/accès au crédit, les pratiques d'alimentation des élevages, le niveau de connaissance des déprédateurs, les pratiques phytosanitaires, la fertilisation organique et minérale, le niveau de production agricole, la main d'œuvre, les sources d'information et de formation, l'accès au marché, les besoins de formation identifiés par les producteurs.

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- *Définir Programme de formation*
- L'élaboration du programme de formation est la suite logique de la synthèse des résultats de l'enquête de base ; le programme de formation ainsi élaboré contiendra essentiellement les activités pédagogiques définies à mener dans les champs écoles, les thèmes de formation, le chronogramme d'exécution, les matériels et le budget. Le contenu sera défini au cours de cette FDF.
- Les séances de formation couvrent environ **20** semaines et nécessitent une bonne planification des activités et des thèmes à dispenser. Le programme est élaboré de façon participative avec les producteurs participants en intégrant le calendrier agricole local.

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

- **Recap Mise en place du CEP**
- Le CEP est identifié : le groupe est défini, la parcelle CEP est délimitée et aménagée en deux parties pour illustrer la pratique paysanne et la pratique améliorée, l'entretien est assuré par le groupe
- Le principe du cahier de suivi du CEP est expliqué (l'animateur tient un cahier, et parallèlement aussi un représentant du groupe): toutes les animations et activités sont notées
- L'IT pratique paysanne est identifié: Le facilitateur dressera sur le flip chart l'IT paysanne et échangera sur les problèmes rencontrés par le groupe sur la production d'oignon
- Ensuite avec le groupe les animations seront programmées : jours, horaires, durée etc

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

## 3- L'évaluation d'un CEP,

- Elle comporte trois niveaux à savoir :
- 3.1-Le suivi des activités du CEP par l'animateur
- 3.2-le bilan de la production (évaluation agro-économique du CEP)
- 3.3- l'évaluation par les participants et de leur dynamisme par le calcul du taux de participation aux activités du CEP et leur volonté d'adopter les pratiques améliorées (modules commercialisation, opérations d'entretien du CEP et autres).

# LA CONDUITE D'UN CHAMP ECOLE DES PRODUCTEURS (SUITE)

## 4- La restitution

- Cette étape permet de présenter les résultats obtenus avec les formés. Faire un bilan puis recueillir les avis et autres commentaires.
- Elle peut être une opportunité d'échanger sur les perspectives du CEP (champ d'adoption ou d'application, etc;... ).

**MERCI POUR**

**VOTRE**

**AIMABLE ATTENTION**